



Saint >>>
Flour
Imaginer
Participer
Réaliser
Budget participatif

2022

C'est l'heure du vote !

Le Budget Participatif est un dispositif de démocratie participative permettant aux Sanflorains d'agir directement sur leur cadre de vie en proposant des projets pour leur quartier et pour leur ville. Une forte mobilisation de la population a permis de faire émerger vingt-trois projets qui ont été étudiés par le Comité Participatif.

Quinze d'entre eux sont éligibles et soumis à votre vote.

Qui peut voter et comment ?

► **Du 15 septembre 2022 au 31 octobre 2022**, les Sanflorains âgés d'au moins 16 ans sont invités à voter pour les projets qu'ils souhaitent voir se réaliser dans le cadre du premier Budget Participatif de la Ville de Saint-Flour.

► Le vote se fait **UNIQUEMENT** en ligne via la plateforme : **jeparticipe.saint-flour.net**

Pour les personnes qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement (accès internet, tutoriel...) la Médiathèque Municipale (04 71 60 25 44) et le Centre Social (04 71 23 75 98) sont à votre écoute.

Je vote pour mes projets préférés !

► **Pour voter, c'est très simple !** Sélectionner le ou les projet(s) qui vous plaît(ent) le plus en sélectionnant le picto 👍

► **Vous pouvez voter jusqu'à 6 fois :** 3 votes 👍 pour vos idées préférées et 3 votes 👎 pour celles qui vous auront le moins séduites.

► **Les projets les mieux classés seront ensuite étudiés** par le Comité Participatif composé de représentants d'habitants et d'élus.

Calendrier

Vote des habitants

Du 15 septembre au 31 octobre 2022

Comité participatif de sélection des projets

Début novembre 2022

Proclamation des résultats

Fin novembre 2022

Renseignements :

► jeparticipe.saint-flour.net

► secretariat@saint-flour.fr ► 04.71.60.61.35